

8. Les progrès

On communique aux familles des enfants les activités et les initiatives de l'école à travers des rencontres individuelles ou générales, concordées avec les enseignants.

9. Les informations utiles

Pour tout éclaircissement il faut s'adresser au Secrétariat de l'école ou aux Services Sociaux de la mairie ou aux Services pour les Etrangers de la mairie où vous habitez (s'il existe)

Vous pouvez demander d'autres informations à la direction des écoles maternelles de votre territoire.

PROGETTO

CIAO

Mini- guide à l'école maternelle pour enfants de 3 à six ans

Scuola dell'Infanzia

**versione in lingua francese
version en langue française**

Depliant realizzato nell'ambito del
“Progetto C.I.A.O.”
– Con l'Italiano Andare Oltre –
inserito nei Piani di Zona 2005-2007
distretto socio-sanitario di Fidenza
Provincia di Parma
Regione Emilia Romagna

1. Conditions d'entrée

Vous pouvez inscrire votre enfant s'il a 3 ans au 31 décembre de l'année en cours ou le 31 janvier de l'année suivante.

Il faut payer une contribution mensuelle qui comprend une assurance pour l'enfant et les repas pris à la cantine.

2. Emploi du temps

Les premiers jours l'enfant va fréquenter l'école avec une réduction d'horaire pour favoriser son intégration.

Quand cette période est terminée, l'enfant fréquentera l'école le matin et l'après-midi, de lundi à vendredi en général de 8 heures à 16 heures. jusqu'au 30 juin.

L'école est fermée le samedi.

3. La cantine

On ne paie que les repas qu'on prend.

Le menu est très varié et comprend: le casse-croûte, le déjeuner et le goûter.

On peut changer les plats proposés pour des raisons de santé (avec une certification du médecin) ou pour des raisons religieuses.

4. Le transport

Le car scolaire prête son service a partir du premier jour d'école soit à l'allée qu'au retour.

Il faut:

- remplir un formulaire de demande à sa propre Mairie
- payer une contribution mensuelle

5. Les absences

Si l'enfant s'absente pour 6 jours ou plus, à son retour il doit présenter le certificat médical délivré par le médecin pédiatre sans lequel il peut pas être admis à l'école.

6 Le calendrier scolaire

L'école commence à mi-septembre environ et se termine le 30 juin.

Les cours s'arrêtent pour les congés - 15 jours entre décembre et janvier pour les fêtes de Noël;

-7 jours à mars ou avril pour les fêtes de Paques.

L'école communiquera les autres jours de congé prévus.

7. Activités pédagogiques

Les enseignants travaillent avec les enfants pour favoriser leur développement à travers des jeux, des exercices de gym en explorant l'espace, des dessins et des dialogues .